

15.00 crédits

37.5 h

Q1 et Q2




Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Pour le stage :</p> <p>Conformément au titre II, chapitre V du décret RFIE 2021, l'étudiant.e-stagiaire sera mis en situation professionnelle dans des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire de promotion sociale ou secondaire artistique à horaire réduit. Ces situations professionnelles devront lui permettre de développer la mise à l'épreuve de son projet professionnel, l'élaboration progressive de son identité professionnelle, la construction d'une attitude de praticien réflexif, l'approfondissement disciplinaire, en ce compris la didactique de la discipline, ainsi que la différenciation pédagogique, la remédiation, l'accompagnement personnalisé et le co-enseignement, le développement de compétences liées au rôle social de l'enseignant et l'apprentissage progressif du travail autonome et du travail en équipe.</p> <p>Dans ces situations professionnelles, l'étudiant.e-stagiaire devra réaliser des activités en classe (observation des enseignants et des apprenants, enseignement) et des activités hors classe (par ex. de l'observation de l'institution scolaire, des activités d'insertion socio-professionnelle/socialisation organisationnelle, de la participation active aux concertations d'année, de discipline, interdisciplinaires, sur un projet, en lien avec les plans de pilotage, périodes de remédiations, participation à une journée pédagogique, à un conseil de classe, à une réunion des parents collective ou individuelle...).</p> <p>Pour le séminaire d'accompagnement des stages :</p> <p>Au niveau de l'accompagnement des stages, les séminaires collectifs travailleront, à travers la constitution d'un portfolio, l'identité enseignante, les représentations des stagiaires, les dimensions pédagogiques, didactiques, relationnelles, sociales et organisationnelles de la pratique professionnelle, et la réflexivité.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des acquis d'apprentissage suivants :</p> <p>AA.1. Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel</p> <p>AA.1.1. agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;</p> <p>AA.1.2. comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;</p> <p>AA.1.3. analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :</p> <p>AA.1.3.1. s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;</p> <p>AA.1.3.2. faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection ;</p> <p>AA.1.4. maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.</p> <p>AA.2. Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective</p> <p>AA.2.1. s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;</p> <p>AA.2.2. identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;</p> <p>AA.2.3. contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.</p> <p>AA.3. Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive.</p> <p>AA.3.1. maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;</p> <p>AA.3.2. maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;</p> <p>AA.3.3. maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liées à la profession ;</p>

	<p>AA.3.4. prendre en compte et développer les dimensions langagière des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;</p> <p>AA.3.5. agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :</p> <p>AA.3.5.1. la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;</p> <p>AA.3.5.2. la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;</p> <p>AA.3.5.3. la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;</p> <p>AA.3.5.4. la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il y a lieu, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;</p> <p>AA.3.5.5. la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;</p> <p>AA.3.6. maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;</p> <p>AA.3.7. prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;</p> <p>AA.3.8. créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;</p> <p>AA.3.9. gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.</p> <p>AA4. Les compétences du praticien réflexif</p> <p>AA.4.1. lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;</p> <p>AA.4.2. mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;</p> <p>AA.4.3. construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.</p> <p>Les Acquis d'Apprentissage au terme de l'unité d'enseignement</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et incarner les différentes dimensions du métier d'enseignant-e • Concevoir des dispositifs d'enseignement, de les tester, de les évaluer et de les réguler • Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui guident l'action pédagogique • Mettre en œuvre des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession : établir une relation pédagogique positive avec les élèves, adopter un positionnement adéquat avec l'élève, s'insérer dans une équipe pédagogique • Porter un regard réflexif sur ses pratiques et se mettre en projet de développement professionnel.
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation des prestations effectuées durant les stages est réalisée par les maîtres de stage et le directeur des stages, en suivant les critères présentés dans la grille d'observation des stages. Les maîtres de stage évaluent séparément la préparation de la leçon et son déroulement. Le directeur de stage peut modifier l'évaluation de la préparation si celle-ci n'est pas conforme aux directives données.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Alternance de stages, de séances de séminaire et de rendez-vous individuels avec les étudiants et étudiantes.</p>
<p>Contenu</p>	<p>L'étudiant choisit parmi la liste des maîtres de stage un type d'enseignement qui l'intéresse. Il convient avec le maître de stage des modalités du stage d'observation et des leçons actives. L'étudiant peut moduler son stage suivant ses intérêts personnels tout en veillant à répartir ses leçons de manière équilibrée entre les activités scolaires en classe, les leçons données au musée et les prestations dans les académies.</p> <p>Le stagiaire, après avoir pris contact avec le maître de stage, établit le calendrier suivant lequel il soumettra son projet de préparation de leçon au maître de stage qui discutera avec lui des modifications à y apporter. Le maître de stage se garde le droit de donner lui-même la leçon s'il estime que la préparation ne convient pas.</p>

Ressources en ligne	Documents de travail et syllabus de Préparation de leçons disponibles sur Moodle.
Autres infos	Dans l'enseignement officiel, l'interdiction du port de signes convictionnels, lorsqu'elle est prévue par le règlement d'ordre intérieur de l'établissement, s'applique également aux étudiant-es stagiaires
Faculté ou entité en charge:	FIAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en enseignement section 4 : histoire de l'art et archéologie	ARKE2M4	15		
Master [60] en enseignement section 5 : histoire de l'art et archéologie	ARKE2M5	15		